

PRESTATIONS DE SERVICES

ADMINISTRATION DE BIENS

Extrait des tarifs du Cabinet à compter de juillet 2026 (TVA incluse au taux de 20 %)

GESTION LOCATIVE	LOCATION	COPROPRIETES
Gestion courante *Sur le montant quittancé ou trop perçu : 9.60 % Le taux ci-dessus est donné à titre indicatif : il peut donc être très sensiblement supérieur ou inférieur dans les cas particuliers et est toujours négocié de gré à gré	Négociation baux - Commerciaux et professionnels : 12 % du loyer annuel HT à la charge du locataire avec un minimum de 504 € 6 % du loyer annuel HT à la charge du propriétaire avec un minimum de 504 €	Gestion courante d'un immeuble : Suivant le contrat de syndic à négocier et adapter en fonction du bien à administrer (nombre de lots, confort, équipements, périodicité des comptes des conseils, etc...)
Rédaction d'actes Renouvellement baux commerciaux : 1 mois de loyer HC	- Baux d'habitation : *A la charge du locataire : soit : • honoraires pour visite, rédaction du bail, constitution du dossier : 8,07€/m² de surface habitable • honoraires pour l'établissement de l'état des lieux : 3,03 €/m²de surface habitable	Mutation-Domiciliation : *Etablissement du pré-état daté en vue de la vente (à la charge du copropriétaire vendeur).....100€
<i>Le taux ci-dessus est applicable au renouvellement des baux et sur la différence seulement (pour les autres années restant à courir) lors des révisions périodiques constatées par écrit (lettres ou avenants)</i>	soit : • honoraires équivalents à un mois de loyer hors charges. (Application de la formule la moins onéreuse)	*Etablissement de l'état daté en vue de la vente (à la charge du copropriétaire vendeur) et réactualisation de l'état daté si besoin :380 €
Résiliation anticipée baux commerciaux et renouvellement baux dérogatoires 400 €	*A la charge du propriétaire : • honoraires équivalents à un mois de loyer hors charges.	*Changement d'adresse :5 €
Assurances Sur le montant de l'indemnité perçue en cas de sinistre :Vacation Minimum perçu Par dossier :75.60 € Renseignements pour établir déclarations T.V.A :Vacation	Avenant à un bail d'habitation :80 €	Tarifs des vacations : (au temps passé y compris déplacement) Heures ouvrables : Gérant-Syndic Responsable84 € Après 18 heures :+ 15 %
Tarifs des vacations : (au temps passé y compris déplacement), heures ouvrables : Gestionnaire :70 € Collaborateur :70 € Après 18 heures :+ 25 %	- Baux de stationnement : *A la charge du locataire et du propriétaire : • honoraires équivalents à un mois de loyer hors charges (avec un minimum de 50 €)	TARIF GENERAL
Coordination et Gestion administrative des travaux 4,80% du montant des travaux HT du montant des travaux > 1000 € TTC	Etats des lieux sans Gestion Studio – P2 :130 € P3 – P4 :165 € P5 – Maison :180 € Hors d'Alès + 10 km :+ 40 € Locaux :selon surface	Honoraires sur travaux : *travaux réalisés avec ou sans l'assistance d'un technicien-ingénieur, etc... Pour la gestion administrative et comptable (et non technique) de ces travaux :Vacation
Gestion des congés bailleur : 30 € + Frais huissier Gestion sinistre :30 € Expertise suite sinistre :60 € Permis de louer :50 € Clôture de compte : 80 € Restitution dossier Gestion :200 € Supplément nombre de lots :10 € par lot	Evaluation locative sans déplacement :60 € Evaluation locative avec déplacement :à partir de 150 €	*rendez-vous, réception etc :Vacation
	Rédaction d'un bail d'habitation :150 €	Procédure recouvrement 1 ^{ère} lettre de rappel :0 € Mise en demeure LR/AR :40 € Remise du dossier à l'huissier :160 € Constitution dossier pour avocat :200 € Chèques impayés :15 € (Frais de poste en sus) Frais de prélèvement rejeté :20 €
	TRANSACTION A la charge du vendeur	Déclarations fiscales Revenus fonciers :Vacation Enregistrement :Vacation
	*Habitations : - de 0 à 20 000 € :2 000 € - de 20 001 à 50 000 € :10 % - de 50 001 à 80 000 € :9 % - de 80 001 à 120 000 € :8 % - de 120 001 à 150 000 € :7 % - de 150 001 à 300 000 € :5 %	Subventions-Prêts Ouverture du dossier :Vacation Démarches et négociations avec l'organisme de prêt :Vacation Frais de dossier :0 € Appels de fonds et encaissement pendant la période du prêt :Vacation
	*Terrains, commerces, bâtiments :10 %	Recherche en archives :7 €/doc.
	*Fonds de commerce, droit au bail :10 %	Remboursement des frais et débours justifiés : forfaits variables selon les immeubles
	*Evaluation transaction :180 €	